



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**

AVRIL 2018

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Opposition officielle

41. LOIS ET RÈGLEMENTS EN PROCESSUS D'ÉLABORATION, DE MODIFICATION OU PRÉVUS À LA SÉPAQ POUR 2018-2019	1
43. FRÉQUENTATION DES PARCS DE LA SÉPAQ POUR 2017-2018	2
44. MOTONEIGES DANS LES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC	4
46. BILAN DES REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA SÉPAQ	5
47. PROJET PILOTE D'OUVERTURE DES PARCS NATIONAUX AUX CHIENS	6
48. PLAINTES LIÉES AU PROJET PILOTE D'OUVERTURE DES PARCS NATIONAUX AUX CHIENS	7
49. IMPLANTATION DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ. DÉPENSES ENGAGÉES EN 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019	8

41. LOIS ET RÈGLEMENTS EN PROCESSUS D'ÉLABORATION, DE MODIFICATION OU PRÉVUS À LA SÉPAQ POUR 2018-2019, VENTILÉS PAR MOIS, AVEC LA DATE DU DÉBUT DU PROCESSUS ET L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX.

Aucun.

43. ÉTUDES, ANALYSES ET TOUT AUTRE DOCUMENT PERTINENT SUR LA FRÉQUENTATION DES PARCS DE LA SÉPAQ POUR 2017-2018, LE TOUT VENTILÉ PAR MOIS ET PAR PARC.

La Sépaq procède, à chaque année, à une estimation de la fréquentation des parcs nationaux, à la fin de son année financière.

Pour les fins de l'étude des crédits, voici l'estimation préliminaire de la fréquentation réalisée au prorata des droits d'accès vendus.

<i>Nom du parc national</i>	<i>Nombre de jours de visite 2017-2018</i>
Aiguebelle	33 576
Anticosti	3 763
Bic	246 024
Frontenac	92 027
Gaspésie	212 723
Grands-Jardins	111 872
Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie	123 619
Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé	60 069
Îles-de-Boucherville	201 864

Nom du parc national

*Nombre de jours de visite
2017-2018*

Jacques-Cartier	337 925
Miguasha	19 260
Mont-Mégantic	122 271
Mont-Orford	592 131
Mont-Saint-Bruno	961 640
Mont-Tremblant	520 106
Monts-Valin	37 791
Oka	688 294
Plaisance	97 319
Pointe-Taillon	63 517
Fjord-du-Saguenay	141 994
Lac-Témiscouata	56 285
Yamaska	222 395
<i>Total :</i>	<i>4 946 569</i>

44. ÉTAT D'AVANCEMENT DES NÉGOCIATIONS AVEC LE MILIEU CONCERNANT L'UTILISATION DE MOTONEIGES DANS LES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC. VENTILER PAR MOIS LES SOMMES ALLOUÉES POUR 2017-2018, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

Au cours de l'année 2008, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a donné comme mandat à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) de lui proposer des solutions faisant le plus large consensus régional possible en vue du retrait de la motoneige dans les parcs nationaux du Québec.

La Société a déposé à la Ministre, en janvier 2009, les solutions proposées dont les deux dossiers les plus importants sont réglés, à savoir le parc national des Monts-Valin et le parc national du Mont-Tremblant. Les travaux dans ces deux parcs nationaux ont été complétés et la circulation de la motoneige n'y ait plus permise. Pour les autres dossiers, le sentier de motoneige qui circulait dans le parc national du Mont-Orford a été fermé définitivement au cours de l'hiver 2009-2010. Pour le parc national d'Oka, le sentier de motoneige est fermé depuis janvier 2011 et une proposition de solution a été déposée par la Fédération québécoise des clubs de motoneige en mars 2014, laquelle a été analysée par le service des parcs du MFFP et la Sépaq. Il n'existe aucune solution à ce jour. Pour le parc national de Plaisance, une solution hors parc a été proposée par le MTQ et le sous-ministre du MFFP a exceptionnellement autorisé, depuis la saison 2014-2015, le passage de la dameuse et des motoneigistes dans le parc.

Sommes allouées :

2015-2016 :	0 \$
2016-2017 :	0 \$
2017-2018 :	0 \$

46. BILAN DES REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA SÉPAQ, VENTILÉ PAR TYPE D'ACTIVITÉS ET PAR RÉGION.

Revenus commerciaux prévisibles 2017-2018 par activité :

Produits	En dollars canadiens
Pêche et villégiature	43 973 233 \$
Chasse	18 156 866 \$
Restauration, boutiques et dépanneurs	18 442 292 \$
Autres activités de plein air	36 688 316 \$
Concessions et divers	1 330 072 \$
Total	118 590 779 \$

L'information par région n'est pas disponible.

47. ÉTAT DE SITUATION ET BILAN DU PROJET PILOTE D'OUVERTURE DES PARCS NATIONAUX AUX CHIENS.

- Les deux premières saisons du projet pilote se sont bien déroulées. Aucun incident majeur n'est survenu. Quelques 14 132 jours-visites-chiens ont été comptabilisés par les préposés à l'accueil aux guérites des trois parcs nationaux (Frontenac, Jacques-Cartier et Oka), durant les deux premières années du projet pilote, soit du 20 mai 2016 au 31 mars 2018.
- Le bilan des patrouilles effectuées durant la saison, de même que les images obtenues par les vigiles, ont démontré un haut taux de respect de la réglementation, dont celle de tenir son chien en laisse et sous surveillance en tout temps, durant les deux premières années du projet pilote.
- Un sondage effectué durant ces deux premières années du projet pilote a démontré que les trois quarts des campeurs et des usagers sondés ne voient aucun aspect négatif à l'autorisation de la présence de chiens.
- Le comportement du propriétaire de chien est la clé du succès du projet pilote en cours, tant pour la qualité de l'expérience des autres visiteurs que pour la conservation du milieu naturel. La revue de littérature scientifique a révélé que le comportement du propriétaire est le principal déterminant pour réduire les problématiques.
- Afin de diversifier la collecte de données pour cette dernière année du projet pilote, les parcs nationaux d'Aiguebelle et du Lac-Témiscouata ont été ajoutés pour la saison 2018.
- La Sépaq va continuer de sensibiliser et d'informer la clientèle propriétaire ou non de chien. Durant la prochaine saison, la surveillance sur le terrain se poursuivra afin de s'assurer que la réglementation soit respectée.
- Aux termes de la réalisation du projet pilote et à la lumière des données récoltées, la Sépaq prendra une décision éclairée pour tous les parcs nationaux dans l'avenir : autorisation selon certaines conditions ou interdiction.

48. NOMBRE DE PLAINTES LIÉES AU PROJET PILOTE D'OUVERTURE DES PARCS NATIONAUX AUX CHIENS.

- La Sépaq a récolté des commentaires et plaintes relativement au projet pilote autorisant les chiens, sous certaines conditions, dans les parcs nationaux de Frontenac, de la Jacques-Cartier et d'Oka;
- En date du 12 février 2018, la Sépaq a reçu 480 commentaires via son système informatisé de gestion des commentaires : 351 commentaires étaient en défaveur du projet pilote chiens, 129 étaient en faveur de ce projet;
- Sachant que le comportement du propriétaire de chien est déterminant pour la qualité de l'expérience des autres visiteurs et pour la conservation du milieu naturel, la Sépaq va continuer de sensibiliser et d'informer la clientèle propriétaire ou non de chien. Durant la prochaine saison, la surveillance sur le terrain se poursuivra afin de s'assurer du respect de la réglementation.

Aux termes de la réalisation du projet pilote et à la lumière des données récoltées, la Sépaq prendra une décision éclairée pour tous les parcs nationaux dans l'avenir : autorisation selon certaines conditions ou interdiction

49. ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT L'IMPLANTATION DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ. DÉPENSES ENGAGNÉES EN 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

Pour l'année 2017-2018, 22,0 kilowatts de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés à la Sépaq.

Par ailleurs, la Sépaq a aussi procédé au cours de l'hiver 2018 à des préachats d'équipements solaires pour environ 1,7 M\$ dans le but de convertir environ 300 chalets au cours de l'année 2018-2019, pour un total de 240 kilowatts de panneaux solaires photovoltaïques.



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC